

près de 10 p. 100 de son revenu brut alors que les États-Unis en importent 4 p. 100), la Communauté élargie est devenue la plus importante entité commerciale du monde. En fait, elle représente un marché d'importation de 50 p. 100 plus vaste que les États-Unis.

Sa croissance et son succès font apparaître la menace d'une confrontation de blocs commerciaux entre les plus grands pays commerçants du monde, les États-Unis, le Japon et la Communauté. Les pays très industrialisés qui ne font pas partie de la CE craignent pour la libéralisation du commerce mondial à cause de l'augmentation énorme des échanges commerciaux au sein de la CE, du tarif externe commun et surtout de la politique agricole commune très protectionniste, sans oublier le nombre croissant d'ententes commerciales préférentielles conclues par la CE, souvent au détriment des pays non membres, qu'il s'agisse d'ententes de libre échange avec les États européens industrialisés non membres ou d'ententes commerciales préférentielles avec les anciennes colonies d'Afrique, des Antilles ou d'ailleurs.

La puissance économique de la Communauté lui impose des responsabilités politiques très lourdes qu'elle ne semble pas en mesure d'assumer et dont elle ne peut peut-être pas encore s'acquitter.

La Communauté n'est pas un regroupement ordinaire d'États, ni un nouvel État unique, mais un mélange des deux. On parle de moins en moins d'une Europe fédérée supranationale. Le partage des prises de décisions entre les États membres et les institutions de la Communauté représente un exercice coordonné de souveraineté d'une nature complexe. On semble s'acheminer progressivement vers l'intégration mais la grande question est encore de savoir si la volonté, l'autorité et l'impulsion sont assez fortes sur le plan politique pour résister à l'opposition des nationalistes.

Actuellement, le débat se poursuit sur le caractère que prendra la Communauté. On hésite entre une société très mercantile surtout préoccupée de technologie, de ventes à l'exportation et de taux de croissance et une Communauté plus ouverte et plus humaine qui se préoccuperait également des vastes dimensions humaines et sociales; et entre un groupe d'États protectionnistes tournés vers l'intérieur, soucieux surtout d'économie, et une société libérale portée vers l'extérieur qui penserait et réagirait d'une façon responsable envers le monde.

Selon le Comité, la Communauté peut prendre «visage humain» et définir une nouvelle conscience sociale européenne. Il faut toutefois espérer que son souci d'améliorer la vie des Européens ne l'amènera pas à ériger des barrières protectrices contre les denrées provenant des pays étrangers et qu'elle reconnaîtra ses responsabilités internationales comme l'en a priée la Conférence au sommet.

III. RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ

A. Relations intergouvernementales

Comme la Communauté est surtout une entité commerciale, les relations Canada-Communauté se sont naturellement bornées à des questions d'échanges.